

De l'école coloniale à la privatisation, la jeunesse burkinabè sacrifiée?



Au Burkina Faso, où 45 % de la population a moins de 35 ans, les nombreuses réformes de l'école coloniale engagées depuis les indépendances n'ont pas résolu les défis d'un système éducatif pour tous et de qualité. Au contraire, l'instabilité politique puis l'ajustement structurel des années 1990 ont freiné les efforts de scolarisation, surtout en direction des enfants pauvres, vivant en milieu rural. Ils ont également ouvert la voie à un développement massif des établissements privés dans le post primaire, le secondaire et le supérieur. Inquiet des nombreuses fermetures d'écoles en raison de l'insécurité grandissante dans la région, Nacanabo Sagado en appelle à la mobilisation de tous les acteurs pour garantir l'accès de tous à une école de qualité.

Si l'on peut considérer l'éducation comme un phénomène inhérent à l'existence et à l'organisation de la société, il n'en est pas de même pour l'école qui n'a pas toujours existé. Les lettres, les sciences, l'art et la culture qui interagissent sur le développement économique et social sont enseignés à tous les niveaux de l'école sans susciter d'interrogation. La famille et l'école se complètent et/ou se concurrencent sur le terrain de l'éducation. Il en est de même pour la « rue » et les pairs. Ainsi, l'éducation apparaît comme une notion complexe et difficile. Ce qui est le mieux connu, c'est l'école et bien souvent je traiterai plus de celle-ci que de l'éducation burkinabè.

Pour analyser l'école et les défis de la jeunesse au Burkina Faso, je ferai un petit historique sur les origines coloniales de l'école, pour ensuite présenter l'école en quelques chiffres au Burkina et enfin terminer par des perspectives pour une école au service de la jeunesse.

Les origines coloniales de l'école burkinabé

Le Burkina Faso est une ancienne colonie française. Ce pays de 274 000 km² totalement enclavé au cœur de l'Afrique occidentale compte environ 18 millions d'habitants dont près de 45 % ont moins de 35 ans. Le pays existe en tant qu'entité depuis 1947 et la métropole colonisatrice lui a octroyé l'indépendance le 5 août 1960. Sur ce territoire, vivent plus de 70 nationalités différentes parlant des langues reléguées en arrière-plan puisque le français est la langue nationale. Avant l'arrivée des explorateurs et de la colonisation à la fin des années 1800, l'école dans sa forme actuelle n'existait pas. C'est le colonisateur qui a instauré la scolarisation à l'image du système en vigueur chez lui. Tant les contenus des manuels scolaires que les méthodes et objectifs d'enseignement ou encore le matériel didactique et même les enseignants, venaient de France. Le rôle de l'école a donc évolué selon les intérêts de ladite puissance jusqu'aux indépendances formelles. Aujourd'hui encore, elle s'efforce d'être une pâle copie de sa mère^[1]. À ses débuts, l'école dite du blanc servait à alphabétiser des nationaux pour servir d'interprètes et d'intermédiaires aux colons. Elle n'avait donc pas vocation à accueillir tous ceux qui étaient censés être en âge d'y entrer. Les privilégiés qui y accédaient bénéficiaient de relatives bonnes conditions et n'avaient pas un souci de débouchés. On peut parler d'une école coûteuse et sous perfusion pour les fruits qui en étaient attendus. Sur le territoire scolaire, les langues « locales » étaient interdites et bannies. Celui qui se trompait et s'en servait devait porter au cou un « symbole », souvent le dessin d'une tête d'âne et naturellement il était sévèrement battu à son retour en classe.

Après la formalisation des frontières territoriales souvent arbitrairement fixées par le colon en vue de créer des nations, des luttes pour l'émancipation des peuples d'Afrique voient le jour. Elles sont conduites par les sortants de l'école coloniale. Le coût de l'école auquel il faut ajouter la mauvaise performance de ses produits va induire une baisse d'intérêt vis-à-vis de cette institution. Celle-ci a progressivement été africanisée et quelque peu abandonnée. Depuis « les indépendances », le système a connu des réformes avec des fortunes diverses. Aucune n'a été conduite jusqu'au bout à cause de l'instabilité politique due aux nombreux changements de régime suite à des coups d'État, mais aussi par insuffisance des moyens financiers et matériels. Il s'en est suivi un désordre et une certaine dégradation des conditions d'étude et de travail avec l'introduction de non-boursiers, d'élèves externes, d'établissements privés autres que ceux du clergé, etc. En effet, cette introduction a entraîné de nombreux abandons de l'école de la part des enfants de pauvres et de paysans éloignés des villes où étaient implantés les lycées et collèges. Avec la crise du système capitaliste (années 1970-1980) qui a aggravé les difficultés économiques aussi bien au niveau de la métropole que des anciennes colonies, les États néocoloniaux ont commencé à mettre fin à la « perfusion » en se désengageant progressivement du financement de l'école. Les programmes d'ajustement structurels (années 1990) sont venus accélérer cette tendance. En Haute-Volta puis au Burkina Faso, le summum de cette dégradation est arrivé avec la suppression totale du système de l'internat par le régime du Conseil national de la révolution (CNR, 1983-1987). Cette suppression qui est la suite logique de l'introduction du régime d'externat et du

statut de non-boursiers visait l'augmentation du taux brut de scolarisation. Du coup, sont exclus les élèves venant de villages éloignés et sans infrastructures scolaires ainsi que ceux issus de familles pauvres résidentes dans les centres urbains. C'est ce régime qui a aussi licencié, pour raison de grève, environ 2000 instituteurs. Il les a remplacés par des enseignants dits révolutionnaires n'ayant pour seule motivation celle de trouver un emploi et n'étant bien souvent titulaires que du BEPC. Ces actes prétendument révolutionnaires ont plutôt aggravé la détérioration de l'école et ont desservi les intérêts du peuple.

L'école en quelques chiffres au Burkina Faso

En principe, la scolarité est gratuite et obligatoire de 3 à 16 ans ce qui correspondrait aux cycles préscolaire, primaire et post-primaire. La réalité est donnée par les taux bruts de scolarisation suivants, public et privé compris : 3,5 % dans le préscolaire, 86,5 % dans le primaire ; 46,6 % dans le post primaire et 15 % dans le secondaire (Cf. annuaires statistiques scolaires 2016-2017 du ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation MENA).

En termes d'effectifs, il y a 876 893 élèves scolarisés dans le post primaire (de la 6^{ème} à la 3^{ème} et quel que soit leur âge) pour un total de 1 882 169 jeunes burkinabè ayant entre 12 et 15 ans et qui devraient être scolarisés à ce niveau. Le taux net de scolarisation qui tient compte de l'âge des scolarisés est encore bien plus faible. Le développement de l'insécurité au nord et à l'est du pays occasionne la fermeture de centaines d'écoles et collèges (près de 500 classes pour plus de 70 000 élèves au 1^{er} trimestre 2018 selon RFI) et vient aggraver une situation déjà catastrophique.

Cela montre le fait que de nombreux Burkinabè n'ont pas accès à l'enseignement ce qui explique l'accroissement des cours du soir, le développement exponentiel de l'enseignement privé et les énormes besoins en alphabétisation.

Il faut noter que, du fait de cette faiblesse relative de l'école formelle, l'éducation (non formelle) du jeune burkinabè reste fortement sous l'influence de la rue et des pairs, des groupes religieux à travers mosquées, temples, églises et groupes charismatiques de prière ; les médias et particulièrement les télévisions avec les séries télévisuelles brésiliennes indiennes et nigérianes ; l'internet et ses réseaux sociaux : Facebook, YouTube, WhatsApp ; les mouvements sociaux et politiques ; etc..

Cette situation générale du système éducatif conduit au fait alarmant que notre école produit beaucoup d'échecs et sa qualité laisse à désirer, son rendement interne est médiocre.

Une réforme est en expérimentation depuis l'année 2015/2016. Basée sur les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et les objectifs de l'Éducation pour tous, elle proclame « qu'aucun enfant ou adolescent ne devrait être en marge du système éducatif burkinabè ». Mais plus que la mise en œuvre du Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB) il s'agit surtout de petites retouches dans l'écriture des curricula avec la volonté affirmée de mettre fin aux redoublements, à l'inachèvement au niveau du primaire^[2] et à la suppression progressive de l'analphabétisme sans fixer une date butoir. Alors que les textes normatifs^[3] affirment que l'éducation est une priorité nationale, la réalité montre que cela est vrai pour les populations qui aspirent au développement mais une pure hypocrisie pour les autorités dont les enfants fréquentent les bonnes écoles au Burkina et à l'étranger.

La privatisation et les problèmes de ressources humaines

Commencé avec les écoles confessionnelles auxquelles sont venus s'ajouter quelques établissements dans les années 1970, le privé occupe de nos jours une part très importante dans l'éducation notamment dans le

préscolaire, le post primaire, le secondaire et le supérieur. Pendant que le public cherche ses marques, le privé prend son envol[4]. En 2017, dans le primaire, le privé scolarise 20,09 % des élèves au niveau national et 62,68 % dans le Kadiogo (région du centre où se situe Ouagadougou, la capitale). Dans le post primaire et dans le secondaire, 50,90 % des effectifs sont dans le privé.

Dans le supérieur, la privatisation atteint des proportions plus inquiétantes. En outre, le système Licence Master Doctorat (LMD) a été parachuté dans des conditions rendant sa mise en œuvre inopérante. Les effectifs y sont sans commune mesure avec les infrastructures et les personnels disponibles. Les années universitaires se chevauchent contraignant de nombreux étudiants à l'abandon dès la première année après y avoir passé souvent trois ans.

Cette tendance à la privatisation entraîne la marchandisation et la mauvaise qualité de l'enseignement. Un aperçu général permet de révéler de nombreux problèmes et de comprendre les effectifs pléthoriques dans les salles de classe (avec des pics de plus de 125 élèves par classe) : les enseignants manquent notamment dans le post primaire et le secondaire, nombre d'entre eux ne sont pas qualifiés, le privé prédomine sur le public mais plutôt que de recruter conséquemment des enseignants, il profite des mêmes enseignants du public par le biais des vacances.

Dans ces conditions, il est absurde et mensonger de continuer à clamer le caractère obligatoire et gratuit de l'éducation. De surcroît, cette école ressemble à une machine à fabriquer des chômeurs et des gens peu qualifiés pour participer au développement économique du pays. Qu'ils soient diplômés de l'enseignement général (CEP, BEPC, Bac, DEUG, licence, maîtrise et doctorat) ou de l'enseignement technique et professionnel, des centaines de milliers de sortants du système éducatif ne trouvent pas d'emploi[5]. Cet écart se creuse d'année en année et ne pourrait trouver sa solution que dans une politique nationale de l'emploi adaptée aux intérêts de notre peuple.

Des réformes d'ampleur s'imposent

Faible taux de scolarisation, faibles efficacité interne et rendement externe, reproduction des classes et couches sociales de la société et, de ce fait participation à la lutte entre lesdites classes, les difficultés de l'école burkinabé sont profondes. Les recommandations des professionnels de l'éducation pour améliorer le système éducatif sont pourtant nombreuses. Le budget de l'éducation nationale doit augmenter à hauteur de 40 % du budget national au regard des effectifs du ministère (plus de 60 % de ceux de la fonction publique) et des besoins en infrastructures. La gestion des ressources humaines doit être améliorée en instaurant notamment un statut motivant pour les agents de ce secteur. Le recrutement de personnels suffisant est un impératif. Des choix doivent se faire pour des contenus (curricula) adaptés à nos réalités du préscolaire au supérieur. Les syndicats soulignent aussi la nécessité de réhabiliter les valeurs de l'exemplarité, l'intégrité, la justice, l'équité, l'honnêteté, la probité, l'ardeur au travail et les bonnes mœurs dans les espaces éducatifs et sanctionner, à la hauteur de leurs forfaits, tous les auteurs de pratiques déviantes.

Sur le plus long terme, il faudrait œuvrer avec l'ensemble des démocrates, patriotes, progressistes et révolutionnaires pour la construction d'une alternative politique au néolibéralisme actuel et pour le dépassement du caractère néocolonial du Burkina. Il est nécessaire de rapprocher tous ceux qui ne se contentent pas d'une école lieu de reproduction sociale et de petites réformes d'amélioration de son efficacité de son rendement externe. Avoir une école (éducation) au service de la jeunesse populaire n'est possible que dans le cadre d'un changement social véritable.

Notes de bas de page :

[1] Tel est par exemple le cas du contenu des enseignements. Avec l'africanisation progressive de l'éducation et la mise en œuvre de réformes, certains enseignements ont été conçus par des nationaux, notamment au

primaire et dans certaines disciplines comme l'histoire et la géographie qui ne portent plus sur « nos ancêtres les Gaulois ». Par contre, les enseignements du français et des autres langues européennes (anglais, espagnol, allemand, latin) ainsi que ceux des sciences suivent les programmes français avec, des fois, quelques années de décalage. Il y a encore des formations qui se font en France. Ceci est à l'origine des difficultés de contextualisation des enseignements. L'école et l'éducation formelles ne sont pas adaptées aux sociétés des colonies puis des néocolonies. Elles produisent des catégories sociales de « déracinés » coupés de leur environnement sociologique. Heureusement, certains s'en émancipent et s'engagent aux côtés du peuple pour les luttes émancipatrices.

[2] L'objectif est de supprimer à terme le « goulot d'étranglement entre le primaire et le post primaire ». À cette fin, tous les élèves passeraient du CM2 en 6ème en 2025.

[3] Voir par exemple la loi du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation. Ses articles 1 et 2 définissent toutes les formes d'éducatives, les formes d'enseignements au Burkina Faso ainsi que les finalités, buts et objectifs du système éducatif.

[4] Les statistiques officielles indiquent, qu'en 2016, le pays comptait 2889 établissements primaires, post primaires et secondaires parmi lesquels 1778 publics et 1111 privés. Ces établissements abritaient 16 937 salles de classe dont 9 848 dans le public et 7 089 dans le privé. Ces classes sont occupées par 21 830 enseignants dont 18 434 du public et 3 396 du privé avec 1 000 677 élèves dont 628 155 dans le public et 372 522 dans le privé.

[5] Par exemple, cette année aux recrutements à la fonction publique sur 1 300 000 candidats seulement 10 276 ont été retenus dont 6 668 par voie de concours, les autres sur mesures dites nouvelles.

Pour citer cet article :

Nacanabo Sagado, « De l'école coloniale à la privatisation, la jeunesse burkinabè sacrifiée ? », *Silomag*, n° 8, hiver 2018. URL : <https://silogora.org/de-lecole-coloniale-a-la-privatisation-la-jeunesse-burkinabe-sacrifiee/>